



PREAVIS MUNICIPAL NO 2011/02

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 50'000.— ET AUTORISATION D'EMPRUNTER CHF 50'000.— POUR TRAVAUX DE REFECTION DE ROUTES PAR SURFACAGE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Afin de terminer le programme de travaux d'entretien du réseau routier secondaire de cette législature, il a été décidé d'entreprendre les travaux suivants :

Travaux

- | | |
|--|--|
| 1. Chemin Champs de l'Epine : | - préparation et pose d'environ 20 m2 d'enrobé bitumineux |
| 2. Chemin Clos de la Crausaz : | - pontage des fissures
- « reflachage » des endroits dégradés
- gravillonnage du tout à chaud, environ 450 m2 |
| 3. Chemin Bourg-Dessus :
oublié en 2010 | - pontage des fissures
- « reflachage » des endroits dégradés
- gravillonnage du tout à chaud, environ 40 m2 |
| 4. Chemin Bois des Chênes : | - pontage des fissures à chaud
- « reflachage » des endroits dégradés
- pose d'un bourrelet bitumineux, patte d'oie
sortie chemin béton.
- gravillonnage du tout à chaud, environ 900 m2 |
| 5. Route du Village : | - essai pose d'un ECF (enrobé coulé à froid) 600 m2 |

Coût des travaux

Ces travaux sont devisés à CHF 50'000.—TVA comprise.

Financement

Ces travaux seront financés par les liquidités communales de l'exercice en cours, le cas échéant par un emprunt bancaire (dans le cadre du plafond d'endettement)

Conclusions

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir lui accorder :

1. le crédit de CHF 50'000.-- nécessaire au financement des travaux de réfections des routes désignés plus haut.
2. l'autorisation d'emprunter cette somme au cas où les liquidités communales de l'exercice en cours ne permettraient pas de couvrir le coût de ces travaux.

Le Syndic
Daniel Schorderet

Au nom de la Municipalité
Le Municipal responsable
Philippe Thonney

La Secrétaire
N. Matti